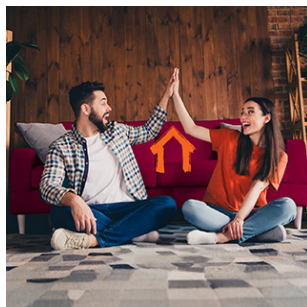


ZAP

Chaque semaine,
votre newsletter
remplie d'infos



Modification des taux d'intérêt de nos formules de crédits hypothécaires

La variation des taux sur les marchés financiers conduit le Groupe P&V à adapter ses tarifs. L'entrée en vigueur de la nouvelle grille tarifaire est fixée au 4 août 2026.

Consultez la nouvelle grille tarifaire >



Nouveau tarif incendie particuliers à partir du 1er septembre 2026

À partir du 1er septembre 2026, nous appliquerons une augmentation tarifaire de 4 % sur les taux de prime de notre assurance incendie pour particuliers.

Quelles affaires sont concernées ? >

Assurance Mobil-home : le partenaire idéal pour voyager l'esprit tranquille

Le mobil-home séduit de plus en plus de Belges. Et pour en profiter pleinement, une bonne assurance fait la différence. Chez P&V, nous avons pensé à une couverture complète et flexible.

Découvrez ses avantages >



Plaque d'immatriculation : changement en vue

À partir du 1er janvier 2027, une petite évolution attend les automobilistes belges : le coût de la plaque d'immatriculation devra être payé au moment de la commande, et non plus lors de sa livraison.

En savoir plus >



Vitres automobiles : orientez vos clients vers le réseau partenaire

Face à la multiplication d'acteurs non agréés dans le secteur du vitrage automobile, il est essentiel d'orienter vos clients vers des partenaires de notre réseau.

Découvrez pourquoi >



TIP

Suivez le [cours des fonds](#) et les [indices](#) consommation et santé.

Avez-vous aimé ce ZAP ?



Suivez-nous sur



Rue Royale 151 - 1210 Bruxelles
Entreprise d'assurance agréée sous le code 0058
TVA BE 0402 236 531 - RPM Bruxelles
IBAN BE75 0689 4521 8951 - BIC GKCCBEBB

www.pv.be info@pv.be

[Mentions légales](#) [Politique de confidentialité](#) [Pourquoi recevez-vous cet e-mail ?](#)



P&V est une marque de P&V Assurances sc

